

## **CÉDRIC CORNET OU LA DÉRIVE D'UN POUVOIR SOLITAIRE ET AUTORITAIRE**

Le Samedi 11 Septembre 2021, nous les Élus de la C.A.R.L, avons eu la désagréable surprise de découvrir en direct, une visioconférence organisée par Cédric CORNET (Président de la Riviera du Levant). Pour ce faire, il était accompagné des deux Vice-Présidents (Les Maires de Saint-François et de la Désirade). Leurs propos portaient sur un projet de « **Gymnase Rudy GOBERT** » ; projet que la plupart des élus ignorent puisqu'il n'a jamais été discuté en réunion du Conseil Communautaire.

La réalité est que depuis son élection à la Présidence de la C.A.R.L, Cédric CORNET s'évertue à exclure les conseillers de toute initiative. Les élus de la minorité sont particulièrement victimes de son ostracisme. Certains de nos collègues de la majorité nous confient leur désarroi et leur écoeurément devant **le spectacle ridicule et dangereux donné par le Président.**



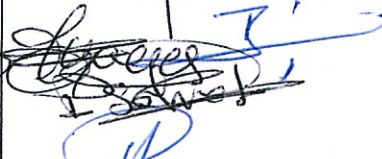

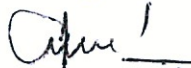
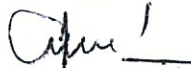








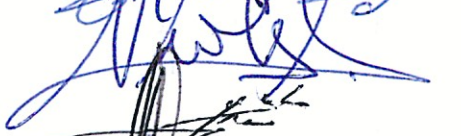

**Le Président** a eu 12 mois pour prendre ses marques, apprendre à connaître les élus, travailler en collaboration et consolider l'esprit communautaire. Mais plutôt que de se hisser à la hauteur de sa fonction, il a passé son temps à concocter les coups les plus tordus. Dans l'intérêt de qui ?

- **Il a tenté d'imposer au Conseil Communautaire une S.P.L (Société Publique Locale)** pour la gestion de l'eau à la place du SIAEAG en attendant la nouvelle structure.
- **Il a tenté d'imposer la création d'une S.E.M (Société d'Economie Mixte) avec de grands affairistes porteurs du capital privé.** L'affaire étant mal ficelée, il a dû l'enlever de l'Ordre du jour du Conseil Communautaire.
- Il a organisé une réunion à la Désirade, sans possibilité de visioconférence comme l'impose la réglementation en période d'urgence sanitaire. **C'est à cette occasion qu'a été votée une augmentation exorbitante des Impôts Fonciers alors que les services élémentaires dus à la population ne sont pas rendus.** L'application de cette décision provoque l'émoi et la colère des contribuables. En effet, la bonne santé de la C.A.R.L ne justifie en rien une telle augmentation.
- **La distribution de l'eau potable ne s'est pas améliorée.** Dans certains secteurs, elle s'est même dégradée. **Or, le Président est sourd aux demandes d'aide qui lui sont adressées par la population en vue d'obtenir des bouteilles d'eau. Il est bien loin le temps de la campagne électorale !!!!**
- Cédric CORNET omet de convoquer la Conférence des Maires, pourtant obligatoire. Une seule réunion s'est tenue en 1 année !!! Il se réunit avec lui-même et face au néant, il prend ses décisions qui engagent tous les autres.
- **La politique générale de Cédric CORNET consiste à donner l'impression de réaliser son Programme Municipal avec le seul financement de la C.A.R.L.**

En dépit de tous ces errements, nous n'avons jamais souhaité répondre par une politique d'opposition systématique. Mais chacun comprendra qu'il est venu le temps de mettre un terme aux abus, aux dysfonctionnements, à l'exercice solitaire et autoritaire du POUVOIR, à la POSTURE de « Roi Soleil » du Président de la C.A.R.L.

Nous Conseillers Communautaires, signataires de ce texte, il nous paraît URGENT et DÉCISIF d'arrêter les dégâts commis par Cédric CORNET en tant que Président de la C.A.R.L.. Il y va de l'intérêt fondamental des habitants du Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François et de la Désirade. **Une catastrophe s'annonce ! Nous nous devons de l'éviter !**

Il ne s'agit pas de faire du saupoudrage et de distribuer des lots de consolation. Désormais, il nous appartient dans une vision prospective et globale, de construire avec la population, un projet communautaire équilibré pour une Guadeloupe débarrassée des montages politiques basés sur des calculs électoraux et des intérêts partisans. Nous prendrons toutes les mesures qui permettent à La Riviera du Levant d'être un territoire orienté vers le développement ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL et SPORTIF. Cela se fera dans la DÉMOCRATIE et la TRANSPARENCE !

Nom/Prénom	Fonction	Signature
BAPTISTE Christian	Conseiller communautaire	
COURIOL Lydia	Conseiller Communautaire	
BAPTISTE FRANCK	CONSEILLER COMM.	
ROQUES Valérie	Conseiller Com.	
SOLVES Patrick	Conseiller . Com.	
CHATEAUBON Hugues	Conseiller commun.	
KANDEL Jacques	Conseiller Communautaire	
PEROUMAL SYLVANIE Sophie	Conseillère Communautaire	
MARY Teddy	Conseiller Communautaire	
LACHOUMANIN Eric	Conseiller Communautaire	
Galvani Lucien	Conseiller Comm.	
LAPIES Sylvia	Conseillère communautaire	
QUIQUEREZ Yves	Conseiller communautaire	
GRANDISSON Mariane	Conseillère Communautaire	
KANOUTAR Anna	Conseillère Communautaire	
MANDRET Stéphanie	conseillère communautaire	
VIROLAN Jocelyne	Conseillère Communautaire	
FRAIR Jules	conseillère communautaire	
<del>FRANCOIS Françoise</del>	<del>Présidente</del>	
MOLIA Karine	vice-présidente	
PIERRE-JULIEN Patrice	Conseiller Communautaire	